



APEL

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre catholique

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans l'établissement St Vincent de Paul, pour lui permettre de grandir dans un environnement correspondant à vos convictions et à vos attentes éducatives.

Si vous exercez librement ce choix, c'est notamment grâce à notre association, l'APEL, qui se bat depuis près de 90ans pour la protéger. Le

mouvement national comptant plus de 950 000 adhérents, est un partenaire constructif des plus hautes instances éducatives de la Nation, et de l'Enseignement catholique. Il a mené nombre de combats pour vous soutenir dans votre mission de parents.

L'APEL s'est fixé comme mission de vous soutenir dans l'exercice d'éducateur premier et ultime de vos enfants. Vous êtes désormais un membre reconnu de la communauté éducative de cet établissement, au projet éducatif duquel vous avez décidé d'adhérer, et qui a besoin de votre engagement.

Une équipe de bénévoles est engagée auprès de votre établissement St Vincent de Paul et à vos côtés pour vous accompagner tout au long de la scolarité de votre enfant.

Organisée sous forme d'association avec un bureau, un conseil d'administration et des bénévoles.

Soyez les bienvenus, nous avons besoin de vous !

Les services offerts aux parents par l'APEL :

1- Abonnement au magazine



2- Plateforme téléphonique



3- Site internet www.apel.fr



4- Service information et conseil aux familles (ICF)

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que par le soutien des parents cotisants.

La cotisation annuelle de 24€ se répartie comme telle :

- Abonnement Famille & éducation 4,80€
- APEL national (vie du mouvement) 3€
- APEL académique (subventions, formations) 2€
- APEL 06 (animer les APEL d'établissement) 5,20€
- APEL établissement St Vincent de Paul 9€ (cotisation versée jusqu'au 31 décembre)

Merci pour votre participation et votre engagement auprès de notre mouvement